



Ottawa, Canada

L'Algérie accueille le premier ministre du Canada	1
Nouveaux accords sur la planification de la main-d'oeuvre	2
Importantes ventes de blé canadien à l'Union soviétique	3
Subventions au GCRAI	3
Inauguration de Canertech	3
Le Canada et les États-Unis signent un accord sur les thoniers	3
Échanges d'universitaires avec la République populaire de Chine	4
Nouvelle victoire pour Téliidon	4
Le Canada appuie l'adoption d'un code international de commercialisation des substituts du lait maternel	4
Visite au Sénégal du président de l'ACDI et réunion de la Commission bilatérale canado-sénégalaise	5
Programme d'information à l'intention des hypertendus	5
Victoire de Villeneuve à Monaco	6
Serre commerciale chauffée à l'énergie solaire	6
Une goélette à Montréal	6
Des DC-9 plus confortables	6
Prix international à un médecin	6
Dangers de la neige acide	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

L'Algérie accueille le premier ministre du Canada

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a effectué une visite officielle de trois jours en Algérie, dans le cadre des consultations sur le dialogue Nord-Sud entreprises par le chef du gouvernement canadien auprès de plusieurs pays.

Lors de son séjour dans la capitale algérienne, M. Trudeau a rencontré le président de la République, M. Chadli Bendjedid, le premier ministre, M. Mohammed Abdelghani, le ministre des Affaires étrangères, M. Sedik Benyahia (qui est aussi le porte-parole de son pays pour le dialogue Nord-Sud) et plusieurs représentants du gouvernement algérien.

Dialogue Nord-Sud

L'Algérie, un des principaux porte-parole du Tiers-Monde et initiateur de l'idée de négociations globales, sous l'égide des Nations Unies, a déjà exprimé des réserves face à la tenue de réunions restreintes telles que le Sommet Nord-Sud qui se tiendra en octobre prochain au Mexique.

Lors de son tête-à-tête avec M. Trudeau, le président Chadli a souligné qu'il ne fallait pas que ces rencontres de chefs d'État aboutissent à des décisions affectant les pays non participants. Celles-ci doivent être négociées dans le contexte de négociations universalistes.

M. Trudeau a rassuré les autorités algériennes sur les intentions des pays industrialisés et il a rappelé qu'il y allait de l'intérêt mutuel, et du Canada et des pays en développement, de participer au règlement des problèmes internationaux dans une optique de justice.

Échanges commerciaux bilatéraux

La visite de M. Trudeau, quoique centrée sur le dialogue Nord-Sud, avait aussi pour objet de discuter des relations commerciales canado-algériennes et des possibilités de débouchés pour les compagnies canadiennes.

Une vingtaine d'hommes d'affaires accompagnaient d'ailleurs le premier minis-

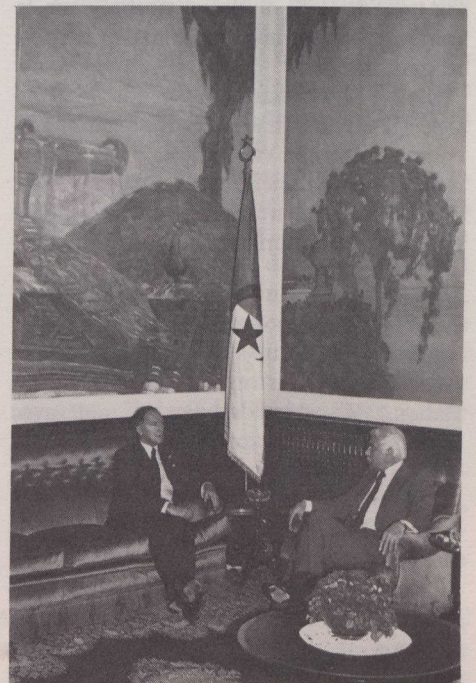
tre du Canada qui donna un dîner réunissant ces hommes d'affaires et les autorités algériennes.

L'Algérie est à présent le plus important client du Canada en Afrique. Les exportations canadiennes vers l'Algérie se sont chiffrées à \$370 millions en 1980.

Le Canada, qui importe surtout du pétrole de l'Algérie, vend à ce pays de l'équipement agricole, de transport et de télécommunication, du blé, du lait (en poudre, évaporé et écrémé) et des bâtiments préfabriqués.

L'Algérie est également intéressée par la technologie canadienne dans le secteur du développement routier et portuaire et dans celui de l'électronique.

Preuve de son intérêt pour le Canada, l'Algérie a envoyé six missions commerciales dans ce pays en 1980, cinq jusqu'à présent cette année, et l'on prévoit la venue de quatre autres missions commer-



Le premier ministre Trudeau rencontre le président de la République algérienne, M. Chadli Bendjedid (à droite).



Lors de son passage à Rome, le premier ministre Trudeau s'est entretenu avec le président du Conseil des ministres de l'Italie, M. Arnaldo Forlani (à gauche), et avec le ministre des Affaires étrangères, M. Emilio Colombo, de plusieurs questions d'intérêt international, notamment le dialogue Nord-Sud et la préparation du sommet d'Ottawa.

ciales algériennes d'ici décembre prochain.

Un représentant de la société montréalaise Remtec, M. Charles Michaud, qui accompagnait le premier ministre Trudeau, a obtenu pour sa compagnie un contrat de \$20 millions portant sur la vente de 300 camions-citernes au gouvernement algérien.

Selon M. Michaud, le Canada a l'avantage "d'offrir la haute technologie américaine transposée en français". (Bien que la langue officielle de l'Algérie soit l'arabe, ce pays utilise le français comme langue de communication.)

Visite en Italie

Sur le chemin du retour, le premier ministre Trudeau s'est arrêté à Rome pour s'entretenir avec son homologue italien, M. Arnaldo Forlani, et avec le ministre des Affaires étrangères, M. Emilio Colombo.

MM. Trudeau et Forlani ont fait un tour d'horizon des questions internationales.

Comme on le sait, les autorités italiennes et canadiennes sont d'accord sur la nécessité de créer une filière énergétique de la Banque mondiale pour tenter de soulager les problèmes économiques qui touchent certains pays du Tiers-Monde depuis la création de l'Organisation des

pays exportateurs de pétrole. Cette filière donnerait également une voix accrue au Tiers-Monde dans le domaine économique.

Les entretiens de M. Trudeau en Italie ont aussi porté sur la préparation du sommet d'Ottawa et sur le dialogue Nord-Sud.



Michel, le plus jeune fils du premier ministre Trudeau, semble avoir trouvé le moyen idéal de visiter Rome sans se fatiguer.

Nouveaux accords sur la planification de la main-d'oeuvre

Le gouvernement fédéral et l'Association des industries de l'aérospatiale ont signé, le 13 mai, un accord de planification de la main-d'oeuvre.

L'accord établit un cadre de planification visant à surmonter les déséquilibres entre l'offre et la demande de travailleurs et à améliorer les possibilités d'emploi des femmes et des personnes appartenant à des groupes minoritaires. Il aidera à former les quelque 13 000 travailleurs dont l'industrie aérospatiale aura besoin d'ici 1983.

Chef de file des industries à technologie avancée du Canada, l'aérospatiale est consciente que le perfectionnement des ressources humaines est un élément clé. En étroite collaboration avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, elle a élaboré des plans et des prévisions à long terme pour s'assurer une source adéquate de travailleurs hautement qualifiés et pour les retenir.

L'une des premières réalisations découlant de l'accord est la création d'un programme de formation de monteurs d'aéronefs en Ontario.

D'autre part, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a signé, le 15 mai, une entente sur une planification nationale de la main-d'oeuvre qui aidera 24 entreprises de construction et de réparation navales à combler leurs besoins en travailleurs qualifiés. Ce secteur d'activité économique emploie actuellement 15 000 Canadiens.

Cette nouvelle entente de planification de la main-d'oeuvre entre le gouvernement fédéral et l'industrie prévoit une action concertée et une coopération étroite dans la planification de la main-d'oeuvre, l'amélioration de la formation dans l'industrie et l'adoption de l'Action positive.

Un sondage mené en 1980 a révélé des pénuries de main-d'oeuvre dans les chantiers navals, notamment dans les professions de régleur-conducteur de machines-outils, de blindeur de carènes, de charpentier en fer et de tuyautier tubiste.

Les ententes conclues avec l'Association des industries de l'aérospatiale et celle des chantiers maritimes canadiens s'ajoutent à d'autres ententes déjà en vigueur dans les secteurs de l'exploitation minière et du charbonnage.

Importantes ventes de blé canadien à l'Union soviétique

Le Canada et l'Union soviétique ont signé, le mois dernier, le contrat céréalier le plus important passé entre les deux pays depuis 1969.

Selon ce contrat, d'une valeur de \$5 milliards, l'Union soviétique achètera, durant les cinq prochaines années, au moins 25 millions de tonnes de blé et de céréales fourragères.

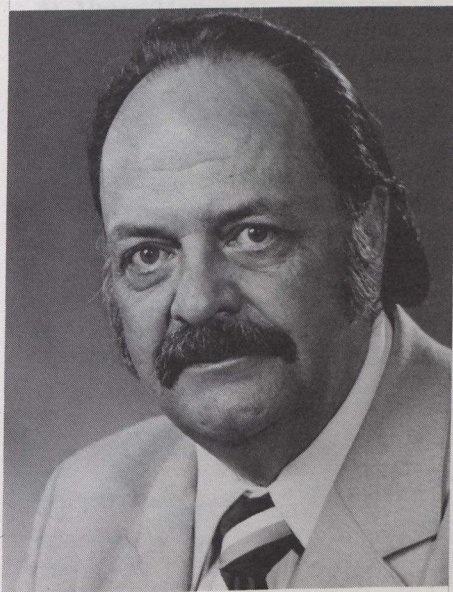
La première année, le Canada lui vendra au moins quatre millions de tonnes métriques de blé et d'orge; les quantités exportées s'accroîtront par la suite de 500 000 tonnes par an jusqu'à concurrence de six millions de tonnes en 1986.

Comme dans le cas d'autres ententes à long terme semblables, des contrats distincts pour la vente de quantités déterminées de céréales, au cours de périodes données, seront négociés de façon périodique.

Ce contrat montre que le Canada reste un important fournisseur de céréales de l'Union soviétique, a déclaré le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, M. le sénateur Hazen Argue, en annonçant la signature du contrat.

L'accord a été négocié par des représentants de la Commission canadienne du blé et du V/O Exportkhleb, société commerciale de céréales de l'Union soviétique.

M. Argue a précisé que le nouveau contrat à long terme ne résulte d'aucun changement dans la politique extérieure du Canada sur la question de l'Afghanis-



M. le sénateur Argue, ministre chargé de la Commission canadienne du blé.

tan et sur celle de la Pologne annoncée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

Enfin, le sénateur Argue a fait remarquer que ce contrat, qui raffermirait encore le marché international déjà florissant des céréales canadiennes, devrait encourager davantage les producteurs de céréales des provinces canadiennes de l'Ouest à augmenter leur production, afin de répondre aux objectifs d'exportations établis par la Commission, soit 30 millions de tonnes en 1985.

les 13 centres affiliés au GCRAI se livrent à des recherches sur les principales cultures vivrières et les systèmes cultureux les plus courants dans les grandes zones écologiques des pays du Tiers-Monde.

Parmi les centres subventionnés par l'ACDI cette année, l'on remarque le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT-Mexique: recherches sur les blés panifiables, les blés durs, l'orge, le triticale et le maïs), l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI-Philippines: recherches afin d'accroître la production de riz et assistance aux instituts nationaux de recherches sur le riz), et l'Institut international d'agriculture tropicale (IIAT-Nigéria: recherches visant à améliorer la production alimentaire des régions tropicales humides et semi-numides).

Inauguration de Canertech

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, a inauguré, le 12 mai à Winnipeg (Manitoba), le siège social de Canertech, nouvelle société des énergies de remplacement du Canada.

Canertech est une société de la Couronne destinée à devenir le fer de lance d'une nouvelle industrie, chargée de concevoir et de mettre en application des techniques nouvelles dans deux secteurs: l'économie d'énergie et les énergies renouvelables.

L'objectif de Canertech est la mise en marché de techniques et d'équipements novateurs dans les domaines des économies d'énergie et des énergies renouvelables. De plus, elle favorisera le développement de ces secteurs en ouvrant de nouveaux marchés aux nouvelles techniques prometteuses.

Le Canada et les États-Unis signent un accord sur les thoniers

Le Canada et les États-Unis ont signé un accord sur la pêche au thon blanc et les privilèges portuaires accordés aux thoniers des deux pays qui pêchent ce poisson au large des côtes du Pacifique.

L'instrument stipule notamment que les navires du Canada et des États-Unis peuvent pêcher le thon blanc dans la zone de pêche de l'autre pays pourvu que cette activité soit menée en conformité avec les dispositions de l'accord.

Il permet en outre aux navires des deux pays pêchant le thon blanc, en conformité avec les dispositions de l'accord, d'avoir accès dans l'autre pays à quatre ports expressément mentionnés, aux fins d'y débarquer leurs prises de thon blanc pour ensuite les transborder en transit vers tout port du pays d'origine du navire, les vendre en transit en vue de l'exportation ou les vendre sur place.

L'accord autorise également les bateaux de pêche à obtenir du carburant, des fournitures, etc., dans les ports désignés, sur la même base que les navires de l'autre pays qui pêchent le thon blanc.

Au cours des négociations qui ont mené à cet accord, le gouvernement des États-Unis a assuré le gouvernement canadien que le Sénat américain donnerait rapidement son avis et son consentement.

Subventions au GCRAI

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a remis une subvention de \$9 075 millions au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Le GCRAI reçoit l'appui financier du Canada depuis sa création, et de nombreux chercheurs et administrateurs canadiens travaillent dans ses centres.

Organisé en mai 1971 dans le but d'améliorer la quantité et la qualité de la production alimentaire des pays en voie de développement, le GCRAI encourage les activités de recherche portant essentiellement sur les aspects de la production alimentaire sur lesquels les organismes de recherche existants ne consacrent pas suffisamment d'études. A l'heure actuelle,

Échanges d'universitaires avec la République populaire de Chine

L'Université de Regina, en Saskatchewan, a un certain nombre de programmes d'échanges en cours ou à venir avec la République populaire de Chine.

Au nombre des programmes, citons les échanges de professeurs, un programme combinant travail coopératif et études à l'intention de 25 étudiants chinois, et un plan de jumelage de l'Université de Regina et de l'Université Shandong, à Jinan.

L'annonce a été faite lors d'une cérémonie au cours de laquelle M. Robert Cosby a remis à l'Université plusieurs présents offerts par l'Université Nankai, à Tianjin. M. Cosby est professeur d'anglais à l'Université de Regina et rentre de Chine où il a enseigné pendant un an. Les présents comprennent une encyclopédie chinoise en trois volumes, les oeuvres de Lu Xun en 20 volumes, ainsi qu'une peinture chinoise traditionnelle.

A l'instar de nombreuses autres universités canadiennes, l'Université de Regina s'efforce de promouvoir les échanges avec la Chine. Sept boursiers chinois étudient actuellement à l'Université de Regina et trois professeurs de cette université ont récemment passé quelque temps en République populaire de Chine où ils ont à la fois étudié et enseigné.

L'Université de Regina met sur pied un programme qui permettra, chaque année et pendant cinq ans, à cinq étudiants



M. You Jin-yuan (à gauche) et M. Robert Cosby devant certains des livres donnés à la Bibliothèque de l'Université de Regina par l'Université de Nankai.

chinois d'étudier à Regina et de travailler de quatre à huit mois par année dans une société canadienne ou un organisme gouvernemental. L'on prévoit que les étudiants, désignés par le gouvernement chinois, s'inscriront au programme régulier du baccalauréat en administration, dans le cadre de la formule travail/études.

(*Insight*, décembre 1980.)

Nouvelle victoire pour Télidon

L'Amérique du Nord a franchi une étape décisive à la suite de l'adoption de normes compatibles par le système canadien Télidon, la CBS et l'American Telephone and Telegraph Company.

Grâce à cette compatibilité, l'on pourra accéder aux moyens de communication et aux autres services électroniques, quel que soit l'endroit du Canada ou des États-Unis où l'on se trouve, en utilisant simplement un téléviseur ou du matériel de bureau disponibles.

De façon générale, les normes relatives à la presse électronique se répartissent en deux parties, la première étant la présentation des données, qui régit la forme des informations destinées au stockage dans les dossiers informatiques, et la seconde, l'affichage sur écrans vidéo et la transmission des données par le truchement des moyens de communication.

Le ministre des Communications, M. Francis Fox, a déclaré que son ministère publierait bientôt un cahier des charges provisoires sur la radiodiffusion, comportant ces développements récents. Il s'agit là de l'une des dernières étapes en vue de l'adoption d'une norme canadienne.

M. Fox s'est dit ravi du fait que les caractéristiques actuelles du Télidon, ainsi que les améliorations qu'il est possible d'y apporter puissent être lancées dès maintenant sur le marché mondial, sous la forme de vidéotex et de télétextes normalisés.

Le Canada appuie l'adoption d'un code international de commercialisation des substituts du lait maternel

La Trente-Quatrième Assemblée mondiale de la santé a adopté, le 20 mai à Genève, un code international de commercialisation des substituts du lait maternel.

Le Canada est au nombre des 118 pays qui ont voté en faveur de cette importante recommandation.

Déléguée du Canada à l'Assemblée, Mme Maureen Law a exprimé l'appui du Canada dans une déclaration où elle rappelle l'expérience canadienne.

"Au Canada, la promotion de l'allaitement maternel a produit des résultats encourageants, a-t-elle déclaré. Selon les chiffres dont nous disposons pour l'ensemble du pays, la proportion des nouveau-nés nourris au sein est passée, au cours des dix dernières années, d'environ 40 p. cent à près de 60 p. cent.

"Les programmes canadiens sont dans

la ligne générale du code et renferment certaines des mesures qui y sont proposées. Ainsi, plusieurs hôpitaux du Canada ont déjà interdit la distribution d'échantillons gratuits [de substituts du lait maternel] et on s'attend que d'autres leur emboîtent le pas. En outre, l'on s'attache de plus en plus à sensibiliser les mères et les futures mères aux bienfaits de l'allaitement naturel.

"C'est sur la base de notre expérience nationale, et de la conviction qu'il nous faut consentir un effort concerté et collectif afin de veiller au bien-être des nourrissons dans le monde, que nous appuyons les objectifs du code proposé ainsi que son adoption dans sa forme actuelle", a déclaré Mme Law.

Cependant, recommande-t-elle, il faut aussi que les divers gouvernements soient

laissés libres d'en appliquer les dispositions selon la situation socio-économique et culturelle de leurs pays respectifs. "C'est pourquoi nous estimons que le code devrait avoir valeur de recommandation", précise Mme Law.

Prenant l'exemple du Canada, Mme Law souligne que l'application intégrale des dispositions du code proposé pourrait être difficile au Canada à cause des particularités socio-économiques et culturelles que reflètent les lois fédérales et provinciales.

En terminant, Mme Law a rappelé que l'adoption du code ne constitue qu'un élément de l'effort global qu'il faut consentir afin de veiller à ce que le plus grand nombre possible de nourrissons connaissent les bienfaits de l'allaitement maternel, et ce dans tous les pays du monde.

Visite au Sénégal du président de l'ACDI et réunion de la Commission bilatérale canado-sénégalaise

Le président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), M. Marcel Massé, a effectué une visite officielle au Sénégal, du 2 au 10 mai, à l'invitation du premier ministre de ce pays, M. Habib Thiam.

Durant cette visite, s'est tenue la première session de la Commission bilatérale canado-sénégalaise créée en vertu d'une entente intervenue, le 8 décembre 1979, entre le gouvernement du Canada et celui du Sénégal.

La Commission s'est réunie du 7 au 9 mai sous la co-présidence du ministre du Plan et de la Coopération du Sénégal, M. Louis Alexandrenne, et de M. Marcel Massé.

La délégation canadienne comprenait, notamment, l'ambassadeur du Canada au Sénégal, M. Marc Perron, le sous-secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, M. Michel de Goumois, le directeur général des organisations non gouvernementales de l'ACDI, M. Roméo Maione, le directeur régional du Sahel de l'ACDI,

M. Marcel Messier, et le directeur adjoint de la division de l'Afrique francophone et du Maghreb au ministère des Affaires extérieures, M. Jean-François Somcynsky.

Une coopération fructueuse

Les deux délégations ont passé en revue l'ensemble des questions d'intérêt bilatéral, notamment la coopération au développement, la coopération industrielle, les échanges commerciaux et les relations culturelles. Elles ont également abordé des questions relatives à la conjoncture internationale et à la francophonie. Après avoir fait le bilan des réalisations importantes intervenues dans leur coopération, les deux délégations ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le renforcement et le développement de leurs relations, tant sur le plan bilatéral que sur le plan multilatéral.

Entretiens et rencontres

Durant son séjour, M. Marcel Massé a été reçu par le président de la République,

M. Abdou Diouf, et par le premier ministre, M. Habib Thiam. Le président de l'ACDI a également rencontré plusieurs ministres, le haut-commissaire à l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), et un nombre de spécialistes en développement.

Soulignons que ce voyage aura été l'occasion pour le président de l'ACDI de visiter plusieurs projets ou réalisations menés dans le cadre du programme de coopération existant entre le Canada et le Sénégal, tels que le projet de protection forestière en Cadamance, le projet de fixation des dunes dans le Gandiolais et le Centre de mareyage de Cayar. M. Massé a, de plus, visité deux établissements d'enseignement: le collège Saint-Michel et l'Institut de formation technique de Nianing.

Enfin, M. Massé a co-présidé avec le secrétaire d'État aux eaux et forêts, M. Cheikh Cissokho, à l'inauguration de la Maison forestière de Sag et a fait un don d'aide alimentaire à la commune de Podor.

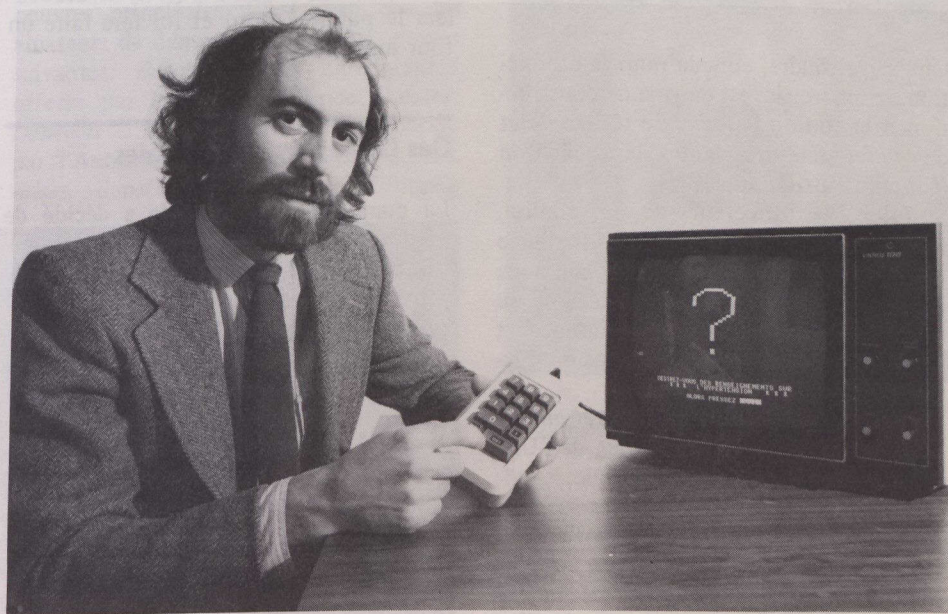
Programme d'information à l'intention des hypertendus

Un programme informatisé d'éducation, mis au point à l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM), permet aux personnes souffrant d'hypertension d'obtenir les réponses aux questions qu'elles se posent sans avoir à passer par leurs médecins.

Le Système d'information et de communication (SIC) est une réalisation de l'équipe du docteur Michel Bourque, directeur du Centre d'information et de biostatistique de l'IRCM.

Le SIC sera placé dans les salles d'attente des centres hospitaliers où il sera mis à la disposition des malades et du public en général. L'appareil se compose d'un micro-ordinateur, d'un petit écran de télévision et d'un clavier semblable à celui des appareils téléphoniques. Son utilisation est des plus simples et ne requiert aucune programmation. Les réponses s'obtiennent en composant un simple numéro sur le clavier.

L'appareil répond à toutes les questions sur les traitements, la prévention et les médicaments, mais pose aussi des questions aux usagers. Questions et réponses sont enregistrées automatique-



Le docteur Michel Bourque démontrant le fonctionnement du système SIC.

ment, de même que la fréquence des questions posées, ce qui permet de renseigner les spécialistes de la santé sur les intérêts et les préoccupations des malades. L'on a noté, par exemple, au cours d'essais effectués au IRCM, que les malades posaient à l'ordinateur des questions qu'ils n'osaient pas poser aux médecins.

Actuellement, il n'existe qu'une "disquette" sur l'hypertension, mais les concepteurs du programme en prévoient d'autres pour bientôt. Parmi les sujets en préparation, citons, le diabète, la maladie de Parkinson, les hyperlipidémies et l'artériosclérose, l'éducation sexuelle et les services de santé du Québec.

Victoire de Villeneuve à Monaco

Un pilote canadien, Gilles Villeneuve, a gagné le Grand Prix de Monaco le 31 mai.

Le jeune conducteur de 29 ans, qui pilotait une Ferrari avec moteur turbo, renoue ainsi avec le succès après deux ans de malchance.

Gilles Villeneuve a terminé l'épreuve en 1 h 54 mn 23 s 38, conservant une moyenne de 131,947 kilomètres à l'heure.

"Pour la suite du Championnat du monde, ce sera dur car Reutemann et Jones possèdent une avance confortable, mais les prochains Grands Prix après Dijon ont des tracés qui devraient mieux convenir aux turbos et à celui de la Ferrari", a déclaré Villeneuve.

Grâce à cette victoire, Villeneuve se retrouve au quatrième rang du Championnat du monde des conducteurs avec 12 points, soit dix de moins que le Brésilien Nelson Piquet. L'Argentin Reutemann occupe la première place avec 34 points, suivi de l'Australien Alan Jones avec 24.

Serre commerciale chauffée à l'énergie solaire

Une serre solaire, conçue pour la production commerciale, est en voie de construction à la station fédérale de recherche et de quarantaine des plantes de Saanichton (Colombie-Britannique).

Selon le directeur de la station, M. Joseph Molnar, à qui l'on doit l'idée de cette serre expérimentale, il s'agit de la première serre du genre en Amérique du Nord. "C'est un modèle économique et facile à construire qui plaira aux producteurs", déclare-t-il.

La conception de la serre revient au groupe Bio-research Engineering de l'Université de la Colombie-Britannique.

Une charpente de 18 mètres sur sept mètres sur sept mètres, captera l'énergie solaire au moyen de collecteurs mobiles installés à l'intérieur de la serre et l'emmagasiner dans des lits de pierres d'un mètre de profondeur aménagés sous l'aire de culture.

L'air circulera entre des pierres de la taille d'une balle de golf. De la pellicule plastique noire et du styromousse serviront à isoler cette zone de stockage thermique. Par ailleurs, des ventilateurs électriques, installés au niveau du sol, assureront la circulation de l'air chaud.

M. Molnar affirme que la production des légumes en serre pourrait s'accroître considérablement en Colombie-Britannique si l'on pouvait diminuer les frais de chauffage; des essais sont donc prévus pour vérifier les économies réalisées avec la serre solaire. Une serre témoin, construite à proximité, permet de mesurer la consommation calorifique et les économies d'énergie au mètre carré.

"Certaines études révélant que la serre solaire peut emmagasiner plus d'énergie qu'elle n'en a besoin, on prévoit utiliser ce surplus pour répondre partiellement aux besoins de serres voisines", souligne M. Molnar.

Une goélette à Montréal

Pour la première fois depuis 100 ans, une goélette de Baltimore (États-Unis) vogue sur les Grands lacs.

Le *Pride of Baltimore* a quitté son port d'attache le 28 mai avec un équipage de 12 personnes.

Avant d'atteindre Halifax (Nouvelle-Écosse), la goélette s'arrêtera pendant six jours à Montréal.

Dans chaque port, la goélette accueillera le public à bord et lui fera faire un tour sur l'eau.

Des DC-9 plus confortables

La compagnie Air Canada a décidé de moderniser tous ses avions DC-9.

Les modifications apportées donneront aux appareils l'aspect "des gros-porteurs de l'avenir", a déclaré le vice-président (Achats et fournitures) de la compagnie, M. Bruce Aubin.

Les appareils disposeront des casiers porte-bagages les plus spacieux utilisés actuellement dans les avions à fuselage normal. Ils seront dotés de panneaux muraux et de panneaux acoustiques à relief pour le plafond, d'un éclairage indirect plus doux, et de sièges plus confortables, comme en offre le nouveau B-767 dont Air Canada doit prendre livraison à l'automne 1982.

"L'aménagement fort agréable de l'intérieur et la modernisation des moteurs annoncée [en avril] devraient plaire énormément à nos passagers, en plus d'accroître le rendement de l'appareil", a dit M. Aubin. Les DC-9 modernisés devraient être prêts d'ici à la fin de 1982.

Prix international à un médecin

Le président du comité de la recherche médicale au Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), à Québec, le docteur Fernand Labrie, a reçu un prix internationalement convoité au sein de la francophonie, celui de la Fondation de recherche en hormonologie.

Le prix, d'une valeur de 50 000 francs (environ \$15 000), a été remis au docteur Labrie lors d'un congrès international de spécialistes en hormonologie qui se tenait à Paris.

La fondation du prix remonte à 1978. Son but est de récompenser un chercheur, ou une équipe de chercheurs, d'un pays francophone, qui s'est particulièrement distingué dans ce secteur de la médecine.

Le docteur Labrie dirige des recherches d'envergure mondiale qui se font au CHUL et à l'hôpital Saint-François d'Assise, à Québec, pour mettre au point un contraceptif administré au moyen d'un vaporisateur nasal.

Dangers de la neige acide

Selon certains écologistes, la survie des poissons qui frayent dans un grand nombre de lacs de l'Ontario pourrait être menacée par l'accumulation d'acides dans la neige fondante.

Mme Judy Mittmayer, coordonnatrice adjointe d'une étude faite par la province de l'Ontario sur les précipitations acides, affirme que les écologistes se préoccupent vivement "du choc du printemps", c'est-à-dire de l'apport soudain dans les cours d'eau d'une trop grande quantité d'acides au moment de la fonte des neiges.

Selon Mme Mittmayer, ce phénomène risque de mettre en péril la vie des lacs de la province et les aires de frai, même dans les lacs qui ne sont pas vulnérables aux pluies acides des mois d'été.

Les acides s'accumulent en hiver sous forme de pluie, de neige, de brume et de poussière; la fonte soudaine de la neige acide au printemps peut même excéder la capacité naturelle d'un lac de neutraliser les acides.

Mme Mittmayer ajoute que c'est la composition géologique d'un lac qui détermine sa vulnérabilité aux pluies acides. Dans certaines régions où il n'y a pas d'agent tampon comme le calcaire, les lacs sont très sensibles aux apports nuisibles des précipitations acides.

La chronique des arts

Le Canada danse

Pour la première fois, un festival d'envergure nationale a regroupé, sur la scène du Centre national des arts à Ottawa, huit des plus prestigieuses troupes de danse canadiennes.

Cet hommage à la danse était organisé par l'Association canadienne des organisations professionnelles de la danse (ACOPD).

Les compagnies invitées comprenaient l'Anna Wyman Dance Theatre, les Contemporary Dancers de Winnipeg, le Royal



David Cooper

Nos valse. De gauche à droite: Margaret Slota, Baxter Branstetter, Teresa Bacall et André Lewis.



Rodney Polden

Danse is ... This ... and This, Anna Wyman Dance Theatre.

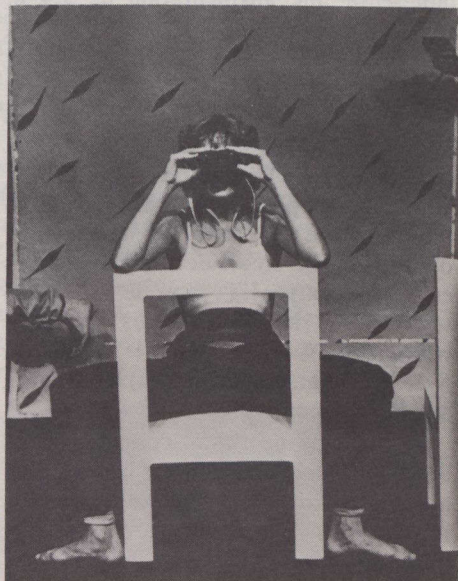


Andrew Oxenham

Roméo et Juliette, chorégraphie de John Cranko, Ballet national du Canada.

Winnipeg Ballet, le Ballet national du Canada, le Toronto Dance Theatre, la Compagnie de danse Danny Grossman, le Groupe de la Place royale et les Grands Ballets canadiens, soit 110 danseurs.

Chaque troupe a interprété, intégralement ou en partie, quelques-unes de ses oeuvres principales. C'est ainsi que les amateurs de danse ont pu voir les oeuvres suivantes: *Baroque Suite*, chorégraphie offerte par le Toronto Dance Theatre, *Dance is ... This ... And This*, interprétée par l'Anna Wyman Dance Theatre, *Nos valse*, dansée par le Royal Winnipeg



Carol Gibson

The Collector of Cold Weather. Danseuse Suzanne McCarrie.

Ballet, *The Collector of Cold Weather*, dansée par le Groupe de la Place royale, *Fête Carignan*, interprétée par les Grands Ballets canadiens, *Prairie Song*, offerte par les Contemporary Dancers de Winnipeg, *Higher*, dansée par la Compagnie de danse Danny Grossman et enfin la scène du bal, de *Roméo et Juliette*, interprétée par le Ballet national du Canada.

L'orchestre du Centre national a prêté son concours pendant les trois jours du festival. Il était dirigé par George Crum, chef d'orchestre du Ballet national du Canada, et par Vladimir Jelinek, chef des Grands Ballets canadiens.

Nouvelles brèves

Le nouvel emblème de la Fête nationale du Québec, présenté dernièrement, se compose d'un soleil et d'une demi-fleur de lys en forme de ruban, de couleur jaune et bleue. Le soleil symbolise le solstice d'été et la demi-fleur de lys en banderole rappelle le Québec en fête.

Les procédés de fabrication de lait de chèvre concentré font l'objet de travaux de recherche à l'Université Laval, à Québec. Ces recherches, menées grâce à des subventions du ministère de l'Agriculture, ont pour objet la mise au point d'un procédé de fabrication et l'établissement de normes. Les chercheurs ont étudié jusqu'à présent l'addition de minéraux, l'homogénéisation et la stabilité à la chaleur.

En 1980, la production de laine au Canada a été de 2 666 100 livres, ce qui représente une augmentation de 5,4 p. cent par rapport à celle de 1979 qui était évaluée à 2 529 400. Les importations de laine ont diminué de 22 p. cent par rapport à celles de 1979. Les exportations ont été de 1 011 000 livres, soit 39 p. cent de plus que l'année précédente.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a annoncé la signature d'une ligne de crédit de US\$2,5 millions en vue d'appuyer les ventes de biens et de services que les exportateurs canadiens réaliseront avec la Philippine Investment System Organization (PISO) à Manille, aux Philippines.

Un groupe de travail composé de 80 dirigeants syndicaux et chefs d'entreprise, a endossé un plan visant à favoriser le recours, ces 20 prochaines années, aux biens et services canadiens pour la construction d'importants projets dont la valeur pourrait dépasser \$440 milliards. Le groupe de travail, qui a présenté en avril

son rapport final au gouvernement fédéral, recommande que les compagnies participantes versent des primes allant jusqu'à 3 p. cent pour favoriser les compagnies canadiennes, à la condition toutefois que celles-ci puissent soutenir la concurrence à long terme.

Les Forces armées canadiennes ont fait l'achat de 21 avions *Beech Sundowner* pour l'instruction élémentaire et la sélection des pilotes à la base de Portage-la-Prairie (Manitoba). Les nouveaux appareils, désignés *Musketeer II/CT-134A*, subiront aux ateliers de la Field Aviation West, à Calgary (Alberta), quelques améliorations ou modifications destinées à augmenter la sécurité de vol avant leur mise en service.

Les libéraux de la Colombie-Britannique ont élu, le 24 mai, une femme à la tête de leur parti. Mme Shirley McLoughlin, qui est économiste, devient ainsi la première femme à être élue à la tête d'un parti libéral au Canada.



Armand Legault

Deux des modèles de la collection d'automne du Torontois Hugh Garber, créés exclusivement pour le salon The Room du magasin Simpson's d'Ottawa. Pour le dîner, une robe de mousseline de soie noire agrémentée d'un large col blanc brodé, et, pour l'après-midi, une robe seyante et confortable de "challis" importé d'Italie, dans des tons bleus-verts très doux. Un foulard assorti se noue autour du cou.

M. Doug Klein, âgé de 30 ans, est devenu, le 30 mai, le premier Canadien paraplégique à effectuer un saut en parachute. Celui-ci a eu lieu d'une hauteur de 1 500 mètres au-dessus du lac Pigeon, à 60 kilomètres au sud-ouest d'Edmonton (Alberta). Des amis en bateau ont reçu M. Klein après son atterrissage sur le lac. Il semble que M. Klein soit le deuxième paraplégique du monde à effectuer un saut en parachute.

Le nombre total d'exploitations agricoles au Canada, en 1980, s'élevait à 327 600, soit une baisse d'un demi p. cent par rapport à l'estimation de 1979 (329 300). Le nombre d'exploitations agricoles est resté remarquablement stable; seules quatre provinces enregistrent une légère variation. Le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique ont affiché de faibles augmentations de 3 p. cent et 1 p. cent respectivement. L'accroissement du pourcentage du Nouveau-Brunswick semble important, mais il équivaut seulement à une hausse de 100 exploitations. Dans les deux autres provinces où la variation était assez élevée pour être mesurée, soit l'Alberta et la Saskatchewan, le nombre d'exploitations agricoles a accusé une baisse de 3 p. cent et 1 p. cent respectivement. Le nombre d'exploitations agricoles diminue depuis 1941; passant de 732 832 à 327 600 en 1980. L'estimation du nombre d'exploitations agricoles pour 1980 et 1979 provient de l'enquête sur les exploitations agricoles menée en juillet dernier; dans le cadre de cette enquête, une exploitation agricole se définit comme un établissement dont les ventes annuelles de produits agricoles sont supérieures à \$250. Dans les estimations du nombre de fermes pour les années 1941 à 1976, une exploitation se définissait comme un établissement d'une acre (0,4 hectare) dont les ventes de produits agricoles étaient supérieures à \$50.

La faculté des arts de l'Université de Sherbrooke a lancé deux nouveaux ouvrages: *Atlas linguistique de l'Est du Canada*, de Gaston Dulong et Gaston Bergeron, et *Échantillons de textes libres*, de Normand Beauchemin, Pierre Martel et Michel Théoret.

Usage de la langue au Canada, étude de John de Vries et Frank G. Vallee, présente les variations des cas de bilinguisme et analyse le maintien et la perte de l'acquis, les tendances de l'usage de la langue et des mariages entre personnes de langues et d'ethnies différentes. Prix: \$2,80. Numéro de catalogue: 99-762F.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.